



## Recours gracieux/hiérarchique - à qui l'adresser

Par **lafgui**, le **09/09/2015** à **14:42**

Bonjour,

Je souhaite rédiger un recours administratif préalable pour contester une décision administrative individuelle qui me fait grief.

Dans le cas d'un recours gracieux, à qui dois-je m'adresser sachant que je suis fonctionnaire en collectivité territoriale ?

Dans le cas d'un recours hiérarchique, ma question est identique.

Lequel est-il préférable ?

Vous remerciant par avance

Bien cordialement